Envoyé en préfecture le 21/03/2023
Reçu en préfecture le 21/03/2023
Publié le 22/03/2023
ID : 038-213800535-20230316-DB230316002-DE

Ville de Bourgoin-Jallieu

COMMUNE DE BOURGOIN-JALLIEU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 MARS 2023

ASSEMBLEE DELIBERANTE

DB230316002

L'an deux mille vingt-trois, le seize mars à vingt heures, les conseillers municipaux légalement convoqués le neuf mars, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance publique, à la halle Grenette située place de la Halle à Bourgoin-Jallieu.

La séance est ouverte à 20 heures. Elle est présidée par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire.

Il procède à l'appel des conseillers municipaux.

ASSISTENT A LA SEANCE : Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure DESFORGES, Aurélien LEPRETRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Christian CIOFFI, Laurent CAMPO, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Dominique CADI, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ, Michael AYDIN, Laurent MAGUET.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Présents : 30 Votants : 32

Absent : Anissa DAOUI, Aurélia MASSON, Jean-Claude PARDAL.

Excusés, ayant donné pouvoir :
- Océane ROULOT, pouvoir à Dorian MAILLET ;
- Nathalie JACQUEMOND, pouvoir à Marie-Thérèse DUSSERT.

Secrétaire de séance : Dorian MAILLET est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Rapporteur : Monsieur le Maire

2 : SOUTIEN AU PEUPLE TURC ET SYRIEN

Le 6 février 2023 deux tremblements de terre d'une magnitude de 7,8 et 7,5 ont dévasté la région d'Anatolie du sud en Turquie et le nord-ouest de la Syrie. Il s'agit de l'un des séismes les plus forts jamais enregistré en Turquie. Fin février 2023, plus de 46 000 morts ont été recensés par les autorités et organismes présents sur place. Il s'agit de la pire catastrophe naturelle du siècle dans la région selon l'Organisation mondiale de la santé. L'Unicef précise que 7 millions d'enfants sont affectés en Turquie et en Syrie. Les populations sinistrées ont un besoin immense d'aides pour survivre à ce désastre accentué par des températures glaciales. Plus que des biens difficiles à acheminer, les associations présentent sur place ont besoin de fonds.

Les Berjalliennes et les Berjalliens, ainsi que les entreprises du territoire, ont répondu rapidement à cet appel humanitaire. Ils ont démontré leur empathie en donnant plusieurs milliers d'euros aux associations locales franco-turques et antennes locales des ONG telles que La Croix Rouge française, le Secours catholique et le Secours populaire.

Envoyé en préfecture le 21/03/2023
Reçu en préfecture le 21/03/2023
Publié le 22/03/2023
ID : 038-213800535-20230316-DB230316002-DE

La Ville souhaite contribuer à cet élan de générosité en effectuant un don de :

10 000 € à Médecins sans Frontière
10 000 € à la Croix Rouge

Il est proposé au Conseil Municipal d'/de:

- **Autoriser** le Maire ou un conseiller ayant délégation en la matière, à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à la passation et à l'exécution du marché ;
- **Prendre acte** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023.

Le conseil municipal,
Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Après en avoir délibéré,
Adopte la délibération à l'unanimité des voix.

Ainsi fait et délibéré à Bourgoin-Jallieu, le jeudi 16 mars 2023.

Le Maire

MAIRIE DE BOURGOIN-JALLIEU (ISÈRE)

Le secrétaire de séance

MAIRIE DE BOURGOIN-JALLIEU (ISÈRE)